



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Équipement, logement, transports et espace : personnel

Question écrite n° 49980

Texte de la question

M Denis Jacquat attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace sur la situation des ingénieurs des travaux publics et de l'équipement. Leur statut ne leur offrant aujourd'hui que peu de perspectives de carrière et d'évolution salariale, nombre d'entre eux se dirigent vers le secteur privé. Il en résulte que dans les directions départementales de l'équipement, des postes d'ingénieurs restent vacants, nuisant ainsi directement au bon fonctionnement des services concernés. Si un projet de revalorisation du statut de ces ingénieurs a été élaboré courant 1990, il n'est cependant toujours pas adopté. Aussi il souhaiterait qu'il lui donne des précisions, quant au processus d'adoption de ce statut.

Texte de la réponse

Reponse. - Un projet de réforme statutaire du corps des ingénieurs des travaux publics de l'État, issu d'un long travail mené en concertation avec les organisations syndicales représentatives, a été transmis aux ministres du budget et de la fonction publique en novembre 1990. Ce projet prévoit notamment la revalorisation indiciaire du premier niveau de grade et la création d'un troisième niveau de grade justifiée au regard des responsabilités de direction et des fonctions de haute technicité exercées par les ingénieurs en chef. Ce projet de réforme ne se situe pas exactement dans le cadre du protocole fonction publique, notamment au regard de l'échéancier arrêté. Le travail interministeriel se poursuit. Il s'agit de pouvoir assurer que les modalités d'application du protocole de la fonction publique permettront de prendre en compte, dans le respect du calendrier arrêté, la spécificité des corps techniques de l'équipement.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49980

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : équipement, logement, du transport et espace

Ministère attributaire : équipement, logement, du transport et espace

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 1991, page 4595